

Inauguration d'une nouvelle plaque en hommage aux combattants du Bataillon mixte du Pacifique

Monument aux morts de Vesles-et-Caumont - Vendredi 25 octobre 2019

Madame la Sous-préfète,

Madame la Sénatrice de Polynésie française,

Messieurs les représentants de la Région et du Conseil départemental,

Monsieur le Maire de Vesles-et-Caumont,

Mesdames et messieurs les représentants des organisations d'anciens combattants de l'Aisne et de Nouvelle-Calédonie,

Mesdames et messieurs les représentants de toutes les autorités civiles et militaires,

Mesdames et messieurs,

Le gouvernement et le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, les trois provinces qui le composent, le Sénat coutumier, ainsi que Monsieur Joël Viratelle, directeur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris, qui en est la représentation, remercient chaleureusement la mairie de Vesles-et-Caumont pour l'invitation qui leur a été faite de participer à cette émouvante cérémonie. Ils vous prient d'accepter leurs excuses de n'avoir pu être présents.

Notre archipel, qui fut en 1940 l'un des premiers à rejoindre la France Libre, est particulièrement attaché au devoir de mémoire qui nous rassemble aujourd'hui.

Il s'agit de rendre hommage aux combattants du Bataillon mixte du Pacifique tombés au champ d'honneur en octobre 1918 pour libérer votre commune et plus largement le territoire de la République. Tirailleurs kanak, Calédoniens de toutes origines, Océaniens, ils étaient venus aux antipodes de leur terre natale – et la terre est particulièrement sacrée en Océanie -, pour défendre la liberté. Leur sang irrigue désormais et pour toujours la terre de Vesles-et-Caumont. Nous nous devons de nous faire petits devant eux.

Mais il s'agit aussi d'autre chose, en ce 25 octobre 2019. Car il n'est pas de mémoire sans attention à ce qui, en premier lieu, témoigne de l'intégrité d'une personne humaine. Son prénom. Son nom. Le nom de sa famille. Et pour les tirailleurs kanak le nom de leur clan.

Monsieur le Maire, c'est cette restitution, cette reconnaissance qui s'inscrit désormais sur la nouvelle plaque de votre monument aux morts. Et qui, pour l'avenir, fait reculer l'oubli.

Vous et vos équipes, notamment celle de la Roselière, vous avez, pour mener à bien cette aventure, car cela en fut une, remué parfois ciel et terre de l'Aisne et du Pacifique, dialogué avec les descendants des clans, dont certains sont présents ici, mais aussi avec les experts, archivistes et historiens. Parmi eux, pour ce qui est de la Nouvelle-Calédonie, l'historienne Sylvette Boyer que son état de santé tient éloignée, mais qui est avec nous par l'esprit.

Sur ce chemin, et dès l'origine du projet, vous avez également souhaité associer la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Soyez-en tous remerciés. Notre Maison est fière d'avoir soutenu votre initiative, et elle continuera de vous accompagner.

Il est divers chemins pour tresser la natte où, de Vesles-et-Caumont à Pouebo, Canala, Lifou, Maré, Nouméa... il soit possible de s'asseoir ensemble. Celui qui passe par la mémoire partagée n'est pas le moins puissant. Merci d'avoir convoqué cette mémoire. Puis, en accueillant en 2018 les enfants de plusieurs classes de Nouvelle-Calédonie venus emprunter la route de leurs Vieux, en exposant le travail des plus jeunes venus de Lifou, merci de nous rappeler que c'est pour eux, en premier lieu, qu'il s'agit de ne jamais oublier.